

## **COMITE CHARENTE MARITIME JUDO**

## FEDERATION FRANCAISE DE JUDO-JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



## RAPPORT SPORT ADAPTE OU GROUPE PARA JUDO 17

Mesdames, Messieurs,

Encore et toujours beaucoup à faire dans le domaine du handicap.

L'année 2023 a vu la continuité de nos actions entreprises depuis 2 ans avec des entrainements de masse avant chaque période scolaire.

Des gestions spécifiques par club avec quelque fois des intervenants :

Rochefort et La Chapelle des Pots : vers les adultes (IMPRO et établissement en foyer)

Jonzac : regroupement IME /IMPRO et inter établissements (JOSPAD)

Royan et APEI: public de La Ferme de Magne et La Rochelle

Rouffiac: l'enfance des IME (Saintes et Jonzac)

Chatelaillon: résidents et individuels

Nous connaissons plusieurs changements de public cette année et le judo est une passerelle reconnue dans les affectations (Rouffiac vers Jonzac principalement.)

Plusieurs individuels ont aussi été mis en lumière et des jeunes de La Rochelle vont cette année enfin pouvoir participer au Championnat de France sur Montauban ou sont intégrés sur nos regroupements (inter-départements.)

Un seul échange en 2023 en équipe faute de temps. Il faut retravailler ce point et se fixer cet objectif comme prioritaire afin d'améliorer la cohésion de notre groupe Para Judo 17.

Dorénavant une cinquantaine de licences FFJDA sur le département proviennent de Sport Adapté, on peut encore mieux faire cependant.

Sur l'Handi, il est à noter que le dojo de Rochefort va recevoir une signalétique braille dorénavant, un plus à mettre en avant pour le comité et le Judo Club de Rochefort.

Seuls Rochefort et Rouffiac intègrent certains handi sur des cours spécifiques mais cela demande beaucoup de remises en question et c'est un véritable apport quand cela est partagé au sein des clubs.

Mon regret 2023 est que j'ai raté le coche pour la venue de Cyril Jonard sur le département quand il faisait la promotion des JO avec Jason GUILLOT.

Dorénavant en 2024 et pour la prochaine mandature il faudra assurer la continuité, former encore les arbitres et commissaires sportifs et réfléchir à l'encadrement spécifique de nos animations et compétitions.

Benoit CLOUX /Loïc MOREAU